

**ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

**PROCÈS-VERBAL**  
**de l'Assemblée générale annuelle des parents**  
**tenue le mardi 12 septembre 2023, à 19h00, à la Cafétéria du CFER**

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Madame Ève Lapointe, présidente sortante du Conseil d'établissement, Madame Sonia Bédard, directrice et M. Robert Giroux, directeur adjoint, se présentent, souhaitent la bienvenue à tous les parents présents et la rencontre débute.

Madame Ève Lapointe remercie tous les parents présents à l'Assemblée générale annuelle des parents, soit M. Jean-François Buteau, M. Daniel Durette, Mme Isabelle Roberge, Mme Karine Lapointe, Mme Christine Mercier et Mme Nancy Nolin.

**2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Christine Mercier et résolu :

**DE** nommer Mme Gnima Sambou à titre de secrétaire de l'assemblée.

AG-23-24-01

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nancy Nolin et résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour de la rencontre après les modifications suivantes : lieu de rencontre de l'Assemblée Cafétéria du CFER ; 3 postes en élection.

AG-23-24-02

**ADOPTÉ** à l'unanimité

4. **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des parents du 14 septembre 2022**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Isabelle Roberge :

**D'adopter** le procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2022

**ADOPTÉ** à l'unanimité

AG-23-24-03

5. **Présentation du rapport du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2022-2023**

Madame Ève Lapointe présente le rapport du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 et précise que c'est un document qui doit se faire. Elle lit les parties concernant son message de présidente du Conseil d'établissement et les résultats obtenus et termine en disant qu'elle va laisser le temps aux personnes présentes de lire le rapport après la rencontre.

Mme Nancy Nolin se questionne sur le fait qu'il n'y a pas de date sur certaines parties du document et Mme Ève Lapointe répond que c'est parce qu'on n'en a pas parlé.

Mme Lapointe conclut en parlant du professionnalisme des enseignants.

6. **Nomination d'un président d'élection**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Ève Lapointe, à défaut de n'avoir aucune personne qui s'est proposée comme présidente d'élection :

**QUE** Mme Ève Lapointe soit nommée présidente d'élection.

Mme Isabelle Roberge est nommée substitut.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

AG-23-24-04

7. **Élection des membres au conseil d'établissement (3 postes à combler)**

Madame Ève Lapointe explique le fonctionnement du conseil d'établissement. Les parents peuvent y siéger, de même que les membres du personnel, la direction d'école et un membre de la communauté. Le mandat des parents est d'une durée de deux ans. Il faut prévoir environ cinq rencontres dans l'année scolaire. Les rencontres ont lieu les mercredis.

Mme Lapointe ajoute que deux personnes siègent au comité des parents et qu'il y a un président et un substitut. Les rencontres se font une fois par mois et sont hybrides (virtuel ou présentiel) Elle explique que c'est un cadre d'échanges d'idées entre les parents et le personnel de l'école. Les mandats sont de deux ans.

Mme Sonia Bédard précise que ce qui est important, c'est de confirmer la date du 27 septembre pour la première rencontre du CÉ. Les prochaines dates peuvent être modifiées selon la disponibilité des membres.

M. Robert Giroux explique que cette année, les rencontres auront lieu aux dates suivantes :

- 27 septembre 2023
- 6 décembre 2023
- 31 janvier 2024
- 17 avril 2024
- 12 juin 2024

Il précise que ces rencontres permettent d'avoir le pouls des parents et de solidifier la collaboration entre l'équipe école et les parents. Selon lui, c'est rassurant d'avoir des parents dans le CÉ.

Il y a trois postes d'une durée de deux ans à combler ainsi qu'un poste d'un an. Afin de combler les postes des membres sortants, la présidente d'élection, Mme Ève Lapointe reçoit les mises en candidatures, soit :

- Mme Karine Lapointe
- Mme Christine Mercier
- Mme Nancy Nolin

Madame Ève Lapointe félicite les nouveaux membres du CÉ.

Mme Sonia Bédard prend quelques minutes pour expliquer le comité des parents. Elle ajoute que comme l'a si bien dit Mme Ève Lapointe, c'est un comité qui a accès à la direction générale et à une vision de l'organisation. Le comité EHDA de parents est pour les élèves qui ont des plans d'intervention. C'est un comité qui est très important mais n'est pas un comité de plaintes. Si les parents ont des questions, ils peuvent les poser par rapport aux plans d'intervention. Ce comité est chapeauté par les Services éducatifs du Centre de services scolaire et se veut une vision commune des parents qui vivent avec des plans d'intervention. Madame Sonia Bédard termine en disant que ce comité donne la parole au public.

On questionne si tout le monde peut adhérer à ce comité. Mme Ève Lapointe répond que n'importe quel parent peut siéger dans ce comité.

### **Clôture de la période d'élection**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Ève Lapointe et résolu :

**DE** clore la période d'élection.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**8. Désignation d'une représentante et d'un substitut au Comité de parents**

Madame Christine Mercier accepte d'agir à titre de représentante au Comité de parents et Madame Karine Lapointe accepte d'agir à titre de substitut.

Les deux nouvelles représentantes au Comité des parents décident de se partager la tâche.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Ève Lapointe et résolu :

**DE** désigner Mme Christine Mercier comme représentante et Mme Karine Lapointe comme substitut au Comité de parents.

AG-23-24-06

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**9. Mot de la direction**

Madame Sonia Bédard précise que c'est sa troisième année en tant que directrice et dit comment elle a fait à ses débuts pour que la transition se fasse mieux dans les prochaines années en donnant l'exemple des élèves qui quittent le régulier pour venir au CFER. Elle ajoute que les parents voulaient que la transition se fasse bien. Elle souligne qu'elle travaille fort pour que les enseignants et les élèves aient tous des services. Elle explique également la différence entre le CFER et l'Esle en spécifiant que pour le CFER c'est une tâche globale, en plus des entreprises. Elle dit qu'il faut ouvrir les portes du CFER et encourage fortement les élèves de l'ESLE de venir voir ce qui s'y fait. Mme Sonia Bédard parle également des périodes libres données aux enseignants pour leur donner un peu de temps, des ajouts de services qui ont été faits : une secrétaire à temps plein, une psychoéducatrice à temps plein, une conseillère en orientation à temps partiel. Elle termine en disant qu'elle voulait que l'équipe travaille dans de bonnes conditions, de même que les élèves, dit que sa porte est restée toujours ouverte si les parents trouvent que quelque chose de pas correct a été fait par un membre du personnel. Mme Sonia Bédard parle également des formations en entreprise au niveau technique qui ont été ajoutées, CNESST et chariot élévateur, et tout ce qui est ajouté aux services aux entreprises du Centre de services scolaire des Navigateurs pour donner des formations et des certifications. Elle termine en disant que c'est incroyable de voir comment les jeunes utilisent les équipements.

Monsieur Robert Giroux dit que cela fait plusieurs années qu'il est au CFER, au début en tant qu'enseignant, ensuite en tant qu'enseignant responsable et enfin comme directeur adjoint et qu'il a vu évoluer le CFER. Cette année, le CFER est à son plus haut niveau, tant au niveau physique qu'au niveau de travail. On a tous les atouts qui permettent que ça fonctionne bien. Il dit qu'il y a une TES qui est dans la classe et un quatorzième enseignant. On a tous les services et on veut que tout le monde ait son rôle. La nouveauté cette année c'est le climat de l'école et le bien-être des élèves. M. Giroux insiste sur les comportements et donne l'exemple de la cafétéria en disant que les élèves le nettoient après chaque dîner. Pour M. Robert Giroux, cette année, on veut miser sur les pratiques efficaces en améliorant nos pratiques et ajoute que les parents ont la chance de voir les professeurs répondre aux questions. On a des offres de formations variées poursuit M. Robert Giroux. Cette année, on va se questionner : Est-ce que certaines pratiques vont changer être adaptées? Présentement, tout le monde est heureux et tout fonctionne bien.

L'année passée, lors des journées pédagogiques, sept ou huit portraits d'élèves ont été présentés aux enseignants et on leur a demandé de voir qu'est-ce qui marchait et qui ne marchait pas. Que peut-on faire pour que tous fonctionnent au CFER? Tout le personnel a sorti des points et à partir de là, on essaye d'améliorer les pratiques. On a de beaux chantiers cette année et on va s'assurer de continuer, et quand on a de bonnes pratiques, on a de bons résultats. M. Robert Giroux revient sur les formations qui sont ajoutées, comme la vente-conseil, le toilettage, la mécanique, l'élagage et l'entretien ménager. Il y a plein de formations pour faire découvrir des métiers nouveaux et ces formations pourraient intéresser les élèves.

M. Robert Giroux termine en disant que comme parent, on peut se questionner, sur les stages en général, les stages d'un jour ou les termes CFER1, CFER2 et CFER3 mais nous avons une bonne équipe qui est à l'écoute des parents pour répondre à leurs questionnements.

#### **10. Période de questions**

La période de questions a permis d'échanger sur la manière dont sont tenues les rencontres de CÉ. Mme Sonia Bédard et Ève Lapointe précisent qu'il y a des formations qui se donnent aux nouveaux membres du CÉ, plus précisément des capsules.

La 1<sup>ère</sup> rencontre du CÉ est fixée pour le 27 septembre à 19h00.

#### **11. Correspondance**

**Aucune correspondance**

#### **12. Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Christine Mercier et résolu :

**De lever l'Assemblée générale annuelle des parents à 19h44.**

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Sonia Bédard  
Directrice